

Second tour des élections, collège Maîtrise

Au regard du faible taux de participation, les agents de maîtrise du Département MTS sont appelés à voter de nouveau pour désigner leurs représentants au **Comité Social et Economique**. Ce second tour se déroulera du 12 au 17 décembre à 9h00.



L'UGICT/CGT-RATP, organisation syndicale spécifique de la CGT pour l'encadrement, qui porte le droit à la citoyenneté dans l'entreprise, déplore ce manque de participation lors du premier tour et invite les encadrants à se mobiliser massivement pour ce second tour.

Au premier tour du scrutin, les agents de maîtrise du Département MTS ont placé, de par leur vote, **la liste de l'UGICT/CGT-RATP en première position avec presque 30% des suffrages**. C'est un bon signal envoyé à la Direction qu'il faut très largement amplifier au second tour.

Pourquoi voter pour les candidat.es de l'UGICT/CGT-RATP ?

Avec les enjeux à venir dans l'entreprise, les transformations annoncées, il est impératif **d'avoir des élu.es qui s'engagent, qui font respecter leurs prérogatives et qui portent la parole des salarié.es**. **C'est dans cet état d'esprit, que vos élu.es de l'UGICT/CGT-RATP** s'inscriront pour les 3 ans à venir. Vous aurez besoin de représentant.es opiniâtres et efficaces au moment où la Direction de l'entreprise s'apprête à procéder à des modifications structurantes sans précédent en laissant planer l'idée que nous serions **20% trop cher de par nos salaires et nos conditions de travail**.

A l'UGICT/CGT-RATP, nous refusons un syndicalisme qui n'aurait plus qu'à « négocier » sur fond de reculs sociaux et mener finalement les esprits à la résignation.

L'UGICT/CGT-RATP, porte les questions particulières des encadrants et défend les qualifications, l'emploi et les effectifs, les conditions de travail et les règles d'utilisation des personnels...

Oui, à la CGT nous défendons les emplois. Un niveau d'effectif justement dimensionné permet aux salarié.es de conserver une qualité de vie au travail et un équilibre vie professionnelle/vie personnelle.



C'est pour cela que nous nous opposons à toutes les velléités de réduction des effectifs des CREG, des formateurs, des AMP, des GT, des chefs de départ, des gestionnaires RH et que nous nous opposerons à la mise en place de **DIAPASON** qui concerne tous les **personnels des fonctions supports**.



Oui, à la CGT nous défendons le salaire socialisé. Si les primes que nous percevons, permettent d'augmenter la rémunération globale, **le salaire seul doit permettre à chacune et chacun de vivre dignement**. En cas de maladie, les primes sont amputées, le salaire lui reste! De plus, le salaire, par le biais des cotisations sociales alimente notre système de protection sociale, caisse d'assurance maladie, caisse de retraite, etc. **C'est pour cela que nous nous battons pour l'augmentation de la valeur du point.**



A la CGT, nous revendiquons le droit à la citoyenneté, dans un contexte où l'on demande à l'encadrement de mener les opérations de changement, puis de faire toujours plus avec toujours moins.

C'est pour cela que nous nous opposerons, comme nous avons été les seuls à le faire sur les 2 lignes de RER, à l'utilisation des AMP pour la conduite des trains les jours de grève.

Ce positionnement que nous sommes les seuls à porter, a vocation à préserver au mieux l'intérêt des AMP qui travaillent au quotidien avec les conducteurs.

Au delà du problème éthique posé par une entreprise qui se dit citoyenne, ces situations sont sources de divisions profondes et graves entre catégories professionnelles.

Elles sont à terme contre-productives, notamment en raison du renouvellement d'une grande partie des AMP, **des jeunes agents qui auront des difficultés à pérenniser le travail d'équipe et le lien, nécessaire au bon fonctionnement de l'exploitation.**

L'UGICT/CGT-RATP, dénonce ces méthodes qui ne peuvent remplacer une véritable politique sociale à la RATP, pointe les dangers de cette utilisation portant atteinte à la citoyenneté et risquant d'opposer durablement des catégories entre elles.

Nos interventions au RER ont été déterminantes et ont permis que les AMP ne soient pas employés à la conduite des trains de voyageurs lors des conflits sociaux.

Vos élus CGT au CSE porteront la même exigence pour MTS.



Si certaines organisations syndicales de l'entreprise vont accompagner ces mauvais coups, à la CGT nous les combattons avec les salariés.

Si nous dénonçons certaines orientations actuelles et à venir, nous sommes aussi force de propositions alternatives pour in fine **conserver notre entreprise publique de service public, son statut, ses personnels.**

Dans la période que nous connaissons, avec les restructurations à venir dans l'entreprise, **votre choix au moment de voter, lors de ce second tour pour les candidats.es Maîtrises de MTS, sera de la plus grande importance, votre décision aura indéniablement une incidence sur votre avenir et celui du Département.**

**Pour être plus fort.es et se retrouver collectivement,
pour réfléchir ensemble aux problématiques
de l'encadrement, **votez pour les candidat.es
de l'UGICT/CGT-RATP.****

**On compte sur vous,
vous pourrez compter sur nous !**

